

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS  
GROUPES SERVICES PORTUAIRES " SERPORT " SPA

ENTREPRISE PORTUAIRE D'ANNABA

Môle Cigogne, Quai Nord BP : 1232 Annaba-Algérie  
Numéro d'Identifiant Fiscale (NIF) : 000323036357324



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° 01 / D.DEV / EPAN / 2024**

**1) OBJET :**

Le projet entre dans le cadre plus global du projet intégré du développement des phosphates. Il porte sur :  
Travaux de confortement du quai n°02 et son terre-pleins (quai Warnier / poste 3/4) au port d'Annaba

**2) CONSISTANCE DU PROGRAMME :**

- a) **Études d'Exécution** : Le soumissionnaire attributaire du marché aura pour tâches l'élaboration des études d'exécution sur la base des études d'APD fournies par le Maître de l'ouvrage et /ou toute autre étude.
- b) **Travaux** : Les travaux objet du présent Appel d'Offres National comprennent, principalement, ce qui suit :
- Installation de chantier.
  - Réalisation de la plateforme des travaux.
  - Fourniture et mise en place des matériaux de carrière.
  - Travaux de confortement du quai n°02 (poste 3/4).
  - Travaux de confortement des terre-pleins.

**3) CONDITIONS D'ELIGIBILITE :**

Le présent appel d'offre national ouvert s'adresse aux entreprises ayant :

**a) CAPACITES PROFESSIONNELLES :**

Les soumissionnaires doivent être qualifiés en Travaux Maritimes (Activité Principale). L'entreprise doit être classée à la catégorie VIII et plus.

Les certificats de qualification et classification professionnels doivent porter les codes : 344-4230 et/ou 344-4232 et/ou 344-4235 relatifs respectivement aux travaux maritimes tels que protections de rives, constructions d'épis en enrochements, déroctage etc... d'ouvrages maritimes, dragage et travaux analogues en mer exécutés au moyen de drague et d'engins flottants.

**b) CAPACITE FINANCIERE :**

Le soumissionnaire devra justifier globalement d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) supérieur ou égal à un montant équivalent à deux (02) Milliards de DA.

**c) CAPACITES TECHNIQUES :**

- Le soumissionnaire doit disposer d'une centrale à béton de production min à 80 m<sup>3</sup>/h, justifiée par la présentation dans son offre des pièces justificatives (factures d'achat, ou contrat de leasing, ou contrat de location).
- Le soumissionnaire devra justifier la réalisation d'au moins un (01) projet similaire au cours des dix (10) dernières années (2014-2023). On entend par **projet similaire** la réalisation au minimum d'un (01) projet de réalisation de travaux de confortement d'un quai sur pieux fiché au minimum à 13 m et la réalisation de revêtement rigide constitué de dalle en béton armé, dûment justifiés par une attestation de bonne exécution délivrée par le Maître de l'ouvrage.

Il devra présenter les attestations de bonne exécution comportant les dates de démarrage et d'achèvement ainsi que les travaux, tâches et quantités réalisées et leurs montants.

Pour les entreprises ayant réalisé des travaux à l'étranger, les attestations de bonne exécution devront être certifiées par les autorités consulaires Algériennes et avec traduction en langue française, authentifiée par ces dernières.

**4) RETRAIT DU CAHIER DE CHARGES :**

Les Entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

ENTREPRISE PORTUAIRE DE ANNABA  
DIRECTION DE DEVELOPPEMENT  
SERVICE MARCHES  
MÔLE CIGOGNE, QUAI NORD  
BP 1232 ANNABA - ALGÉRIE

Les soumissionnaires devront présenter lors du retrait du cahier des charges, un reçu de paiement d'un montant de cinquante mille dinars algérien (50.000,00 DA) délivré par la caisse de la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'Entreprise Portuaire de Annaba.

Le cahier des charges ne sera remis qu'aux seuls représentants dûment mandatés par les soumissionnaires souhaitant participer à cet appel d'offres.

**5) PRESENTATION DES OFFRES :**

Les offres doivent être préparées et présentées conformément aux instructions aux soumissionnaires notamment les articles 14 et 19.

L'offre du soumissionnaire doit comporter une offre technique et une offre financière qui sont insérées dans des enveloppes intérieures séparées fermées et cachetées, chacune indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention selon le cas « offre technique » ou « offre financière » et doit comporter la dénomination et l'adresse sociale du soumissionnaire.

Ces deux (02) enveloppes intérieures sont mises dans une 3<sup>ème</sup> enveloppe extérieure qui sera fermée, anonyme et devra comporter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N°01/ D.DEV/ D.G/ E.P.AN / 2024  
RELATIF À

LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU QUAI N°02 ET SON TERRE-PLEINS  
(QUAI WARNIER / POSTE 3/4) AU PORT D'ANNABA.

" À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES "

**6) DUREE DE PREPARATION DES OFFRES - LIEU DE DEPOT - OUVERTURE DES PLS :**

Le délai de préparation des offres est de trente (30) jours calendaires à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et/ou dans la presse.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00 heure locale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées au niveau du Secrétariat de la Direction Générale de l'Entreprise Portuaire de Annaba sise môle cigogne, quai nord / port de Annaba.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de la date limite de dépôt des offres à 14h00 heure locale, au niveau du siège de la Direction Générale de l'Entreprise Portuaire de Annaba en séance publique et en présence des soumissionnaires préalablement informés dans l'avis d'appel d'offre.

**7) DUREE DE VALIDITE DES OFFRES :**

La période de validité des offres est équivalente à la période de préparation des offres accordée aux soumissionnaires augmentée de (03) trois mois.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

UNION DES COOPERATIVES AGRICOLES ORAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE  
DE CAPACITES MINIMALES N° 02 /2024**



Le directeur d'Union Des Coopératives Agricoles Oran Lance un avis d'appel d'offre restreint pour :  
**TRAVAUX DE VRD ET AMENAGEMENT EXTERIEUR UCA UNITE OUED TLILET**

**Pour :**

la qualification exige est la 04 et plus secteur travaux publiques principal.

Le soumissionnaire doit présenter au minimum 05 attestations de bonne exécution délivrée par les différents maîtres d'ouvrages durant les 05 dernières années des travaux de même nature.

le chiffre d'affaire du soumissionnaire moyen des 5 dernières années doit être supérieur ou égale à 20.000.000,00 Da

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la direction

26 BIS B D COLONEL AHMED BENABDERREZAK ORAN contre paiement de la somme de Dix mille dinars (10 000,00 DA).

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre sur la presse Nationale ou le BOMOP ou le portail des marchés publics.

**Composition du dossier d'appel d'offres :**

**A /LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPRENDRA :**

- une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cacheter et date par le soumissionnaire
- une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cacheter et date par le soumissionnaire
- les statuts pour les sociétés morales
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires :
- capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, le cas échéant.
- le certificat de qualification et de classification professionnel de l'entreprise valide relevant du secteur travaux publique :
- capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans
- les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années établis et visés par un comptable agréé ou commissaire au compte et visés par les services d'impôts.
- attestation des comptes sociaux 2022 ou éventuellement 2023.
- registre de commerce électronique
- copie de la carte d'immatriculation fiscale
- extrait de rôle apure ou avec échéancier valide le jour d'ouverture.
- capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
- les moyens humains doivent être justifiés par la déclaration annuelle des salaires 2023 ou trimestriels ou mensuelle 2024.
- l'encadrement technique doit être justifié par les affiliations individuelles des trois derniers mois précédant l'avis d'appel d'offre, CNAS, CASNOS, CACOBATH valide le jour d'ouverture.
- liste des moyens matériels, accompagnée par des pièces justificatives (cartes grises + attestations d'assurances valide le jour de l'ouverture des plis pour le matériel roulant, rapport expertise de l'année de soumission pour le matériel non roulant
- attestations de bonne exécution de projets, délivrées par différents maître d'ouvrage publics durant les 05 dernières années des travaux de même nature.

**b /l'offre technique comprendra :**

- le présent cahier des charges original paraphe par le soumissionnaire sur toutes ses pages, signe, cacheter et date annexe de ses spécifications techniques avec précisions des délais de réalisation avec la mention « lu et accepté ».
- la déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cacheter et datée par le soumissionnaire ;
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exige dans l'article 23 du présent cahier des charges, et ce, en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics

**c /l'offre financière comprendra :**

- la lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée et datée.
- le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- le devis quantitatif - estimatif dûment remplis, signé par le soumissionnaire.

Si les circonstances le justifient, le service contractant peut aussi, demander dans l'offre financière, et ce, conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, les documents suivants :

- le sous-détail des prix unitaires (SDPU) ;
- le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED).

Ainsi que tout renseignement ou document permettant de contrôler les coûts de revient des prestations objet du présent marché, et ce, conformément à l'article 107 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics.

**PRESENTATION DES OFFRES :**

Voire l'article 15 du PRESENT CAHIER DES CHARGES

Les plis doivent être parvenus à la direction 26 BIS B D COLONEL AHMED BENABDERREZAK ORAN

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre sur la presse Nationale ou le BOMOP ou le portail des marchés publics. Si ce dernier jour correspondant au dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation sera prorogé au jour ouvrable suivant et à la même heure.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière se fera le même jour conformément aux articles 70,71, 72, 159,160, 162 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics

L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour de la préparation des offres.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis